

GRAND PRIX DE LACANAU

Garden Golf de Lacanau Océan - Du 15-16 septembre 2018

Email : contact@gardengolf-lacanau.fr - Tél : 05 56 03 92 98- jouer.golf/lacanau-ocean/

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.

Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte à tous les joueurs licenciés à une fédération reconnue et répondant aux exigences des règles du Statut Amateur. Tous les joueurs licenciés en France devront présenter **un certificat médical autorisant la pratique du golf en compétition enregistré avant le début de l'épreuve, ou si le joueur a fourni un certificat en 2017, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du formulaire de santé disponible sur l'espace licencié**, ce certificat ou cette attestation devra avoir été enregistré avant le **vendredi 7 septembre 2018 à minuit, faute de quoi l'inscription sera rejetée**. Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

Les joueurs devront également respecter les prescriptions du Vade-mecum 2018 de la FFGolf.

II - FORME DE JEU

Simple Stroke-Play / 36 trous / 18 trous par jour / Classement sur l'addition des 2 tours.

Les joueurs sont répartis en 2 séries :

- **1 série Messieurs** : (Catégorie 7 en 2017) comprenant **93** joueurs au maximum d'**index ≤ à 8.4**
- **1 série Dames** : (Catégorie 9 en 2017) comprenant **27** joueuses au minimum d'**index ≤ à 11.4**

Limitation du Champ : Si le champ des joueurs est trop important, Les inscriptions seront retenues selon les principes énoncés dans le cahier des charges des Grands Prix 1.2.1- édition 2018

Il sera réservé 10 places pour les joueurs Messieurs U16 titulaires d'une licence or, et 3 places pour les dames U16 titulaires de la licence or. Ces places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16 titulaire de la licence or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10%

L'ordre du mérite et l'index pris en compte sera celui à la date limite d'inscription le 31 aout . Les joueurs non licenciés en France devront fournir une attestation d'index à cette date.

Wild-Cards : la Ligue d'Aquitaine dispose de 12 wild-cards (incluses dans les 120 participants) pour des joueurs ou joueuses ne répondant pas aux critères ci-dessus. La Ligue d'Aquitaine pourra céder tout ou partie de ces WC au Golf organisateur.

Les listes des inscrits et d'attente seront consultables sur le site du golf au plus tard le mercredi 5 septembre.

Classement : En cas d'égalité pour la première place pour chaque série, à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés devront partir en play-off trou par trou.

NB : En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le classement deviendra définitif à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (par exemple : déclarer des co-vainqueurs).

Les départs se feront le 1^{er} jour, par série et ordre croissant des index, le deuxième jour, dans l'ordre inverse des résultats du premier jour.

III - ENGAGEMENTS

Inscription avant le 31 aout à minuit, par écrit au Golf de Lacanau (**Domaine de l'Ardilouse - 33680 Lacanau Océan**) en donnant les **noms, prénoms, n° de téléphone et n° de licence, accompagnée du droit d'engagement**. Les droits d'engagements qui incluent la journée d'entraînement prévue le vendredi 14 septembre, sur réservation des départs au golf, seront de :

- Non membres du golf :
 - Adultes **80€**
 - Jeunes de 25 ans et moins (nés entre 1993 à 1999) **40€**
- Membres du golf de Lacanau :
 - Adultes **40€**
 - Jeunes de 25 ans et moins **20€**
- Jeunes de 18 ans et moins (nés en 2000 et après) **20€**

Tout joueur déclarant forfait après le jeudi 13 septembre à minuit reste redevable du droit de compétition, sauf cas de force majeure.

IV - REMISE DES PRIX

Les 3 premiers en brut de chaque série seront récompensés et recevront un souvenir.

V - COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.